

SYnergies

n° 28 - Janvier 2022

Journal d'information du Syded du Lot

IDÉES VERTES

CONTRE POUBELLE NOIRE

Épisode 1/2



Édito

NOTRE COMBAT CONTRE LA POUBELLE NOIRE

Nous sommes le territoire d'Occitanie où l'on jette le moins dans la poubelle noire. C'est aussi dans le Lot que nous recyclons le plus d'emballages et papiers de tout le grand sud-ouest (Nouvelle-Aquitaine et Occitanie). Malgré ce bilan positif, nous sommes toujours tentés de penser que nous pouvons faire mieux.

En effet, dans ce contexte de crise sanitaire qui conduit à une augmentation de la production de déchets, nous devons inverser la tendance. C'est une nécessité pour notre environnement mais aussi pour faire face à l'augmentation du coût de traitement des ordures ménagères.

En 2021, nous avons souhaité connaître notre réelle marge de manœuvre sur la réduction des déchets de la poubelle noire. Grâce à une étude réalisée sur tout le territoire, nous savons désormais ce que contient réellement cette poubelle. Nous pouvons agir concrètement pour réduire son poids de 80%.

80 % de réduction : ce n'est pas un chiffre farfelu. C'est un objectif ambitieux basé sur les résultats de l'étude de terrain (voir page 3). Avec un tel potentiel, la poubelle noire devient synonyme d'espoir... si nous décidons d'agir ensemble.

Les deux SYnergies de cette année 2022 seront consacrés aux moyens d'agir pour supprimer les intrus de la poubelle noire. Après ce numéro dédié au "Jeter mieux", viendra celui sur le "Jeter moins".

Nous pouvons faire mieux, c'est une certitude.

Sur cette note d'optimisme, les agents et les élus du Syded se joignent à moi pour vous adresser nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Stéphane Magot
Président du Syded



“Emballages : que font les industriels ?”

Nous jetons 135 kg par personne et par an d'emballages. « Trop » est le mot qui vient à l'esprit, surtout quand certains nous semblent superflus.

Pourtant, la taxe sur les emballages a encouragé leurs fabricants à faire des efforts pour réduire leur poids et améliorer leur recyclabilité.

Par exemple, les bouteilles en plastique ont vu leur poids diminuer de 40 %. Ces dernières sont de plus en plus fabriquées en matières 100 % recyclées avec un bouchon solidaire pour assurer leur recyclage (obligatoire en 2024).

Malgré tout, il reste beaucoup à faire du côté des industriels. Les efforts sont réels mais nous sommes en droit d'en attendre beaucoup plus pour diminuer l'utilisation du plastique et éradiquer les emballages complexes non recyclables.



“Que deviennent les déchets de la poubelle noire ?”

Les déchets jetés dans les sacs noirs sont appelés "ordures ménagères résiduelles". Ils ne sont pas triés.

Pour le sud du Lot, ils sont regroupés pour être acheminés dans une installation de stockage des déchets, à Montech (82). Ils sont enfouis dans une zone étanche pour éviter la pollution des sols. Cela permet également la récupération de biogaz pour fabriquer de l'électricité qui est ensuite réinjectée dans le réseau public.

Pour le nord, l'usine de traitement des déchets la plus proche se trouve à Saint-Pantaléon-de-Larche (19). La combustion des déchets produit de la chaleur qui transforme l'eau de chaudières en vapeur. Elle alimente notamment l'usine Blédina, ainsi qu'un réseau de chaleur desservant 6 000 équivalents-logements et produit de l'électricité pour 1 800 foyers.

“Ce que je trie est-il vraiment recyclé ?”

Plusieurs d'entre vous nous ont contactés après la diffusion d'émissions télévisées orientées et biaisées. Ces reportages pouvaient sembler remettre en question le principe du recyclage et donc du geste de tri. Dans le Lot, les emballages et papiers que vous triez sont acheminés dans les centres de tri du Syded. Ils y sont séparés par matière avant d'être envoyés vers des usines de recyclage en France ou chez nos voisins européens.

Ainsi, TOUS vos papiers, emballages en métal, cartons, films souples et sachets de surgelés, barquettes de fruits et légumes, bouteilles et flacons en plastique sont recyclés. Cependant, quelques emballages complexes ne sont pas encore recyclables. C'est le cas par exemple pour les sachets de chips ou de café en matériaux mixtes. Leur tri permet d'alimenter des tests dans le but de développer de nouvelles filières de valorisation comme le recyclage chimique. Tous les emballages, sont donc à déposer dans le conteneur de tri, sans exception !

Édition : Syded du Lot, Les Matalines 46 150 Catus
Tél. 05 65 21 54 30 – Mail : accueil@syded-lot.fr

Directrice de la publication : Muriel Descamp

Rédaction : Jean-Loup Oudin, Cyril Mailhes

Conception : service Communication

Impression : Imprimerie les Capitouls

Tirage : 94 000 exemplaires

Distribution : la Poste | **RCS** : 453 372 997 RCS CAHORS

Dépôt légal et parution : jan. 2022 | **ISSN** : 1961-7763

Journal semestriel gratuit, ne peut être vendu.

Crédits photos (toute reproduction interdite sans l'autorisation des auteurs) : Syded du Lot, Citeo, Epictura, pexels.com, pixabay.com et mentions apposées sur certains visuels.

Sources de données : Syded du Lot, Ademe, Citeo
Lot : en cohérence avec leur bassin de vie, des collectivités hors du département adhérent au Syded. Aussi, pour ne pas alourdir le rédactionnel, le terme "Lot" employé ici sous-entend un territoire plus étendu desservi par le Syded.

SOUS LA LOUPE DES EXPERTS : LA POUBELLE NOIRE

Que reste-t-il encore à l'intérieur ?

Le compostage, les récup'erre, les bacs de tri et les déchèteries sont des services mis en place sur notre territoire depuis plus de 25 ans. Grâce à cela, notre poubelle noire dédiée aux déchets résiduels est la moins remplie d'Occitanie. C'est remarquable, mais que jetons-nous réellement dans cette poubelle ? Pouvons-nous encore l'alléger ? Quelles sont nos vraies marges de progression ? Nous avons fait appel à des experts pour le savoir.

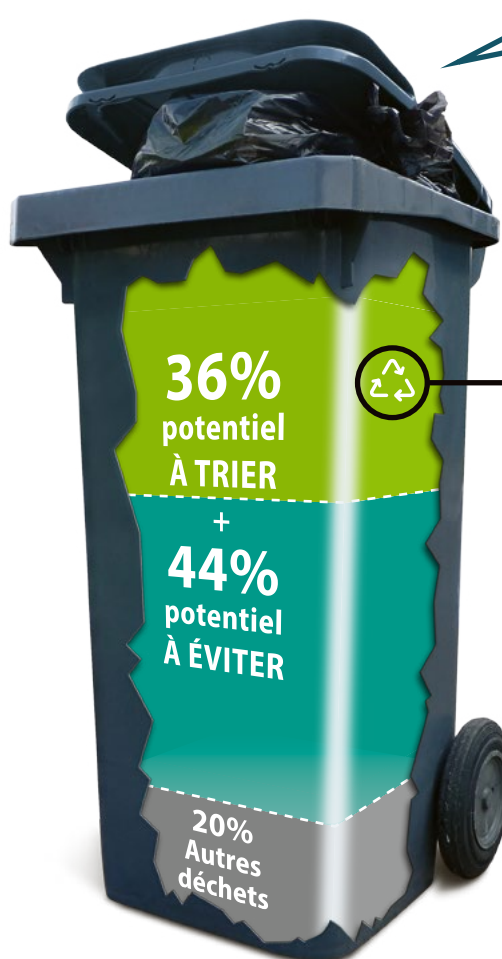
En 2021, le Syded a sollicité INDDIGO⁽¹⁾ et le soutien de l'ADEME pour réaliser une campagne de caractérisation de la poubelle noire.

Des échantillons de 500 kg ont été prélevés sur 14 tournées de collecte des ordures ménagères sur l'ensemble du territoire. Les déchets ont ensuite été classés en plus de 50 catégories.

Les résultats sont surprenants. Tout d'abord car il n'y a aucune différence entre les zones urbaines et les zones rurales. Mais surtout parce que la plupart des déchets de la poubelle noire ne devraient pas s'y trouver.

80 %
de son contenu pourraient être détournés de l'enfouissement

Dans ce dossier, nous allons voir qu'en appliquant des gestes de tri simples, sans changer notre quotidien, nous pourrions réduire de **36 %** le poids de cette poubelle.



En 2020, chaque Lotois a jeté **223 kg** de déchets dans la poubelle noire.

**COÛT DE L'ENFOUISSEMENT
DES DÉCHETS VALORISABLES**
(hors coût du service de collecte)

**60 €
PAR FAMILLE⁽²⁾**

**au lieu de
12 € EN RESPECTANT LE TRI**

SOIT UNE PERTE POUR LE LOT DE
2 MILLIONS €

Le coût des ordures ménagères est fortement impacté par les évolutions croissantes de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP) et du prix de traitement. Cette répercussion augmente chaque année.

Dans le prochain numéro, nous découvrirons comment jeter jusqu'à **44 %** de déchets en moins en adoptant des astuces écoresponsables.

1. INDDIGO est un bureau d'étude spécialisé dans l'environnement ; 2. Pour un foyer de 4 personnes

JETER MIEUX : NOUS AVONS TOU

PAS DE TRI, PAS DE RECYCLAGE...

La poubelle noire contient plus d'un tiers d'intrus valorisables. Ces déchets auraient pu être traités et recyclés grâce à un geste simple : le tri. Or, ce qui est jeté dans cette poubelle est perdu.

En effet, la moitié des emballages finissent dans la poubelle noire alors que le bac de tri se trouve juste à côté.

De même, petits appareils électriques, piles et ampoules peuvent être rapportés en magasin quand on fait ses courses ou en déchèterie.

Les occasions de jeter mieux sont faciles à saisir sans bouleverser nos habitudes.

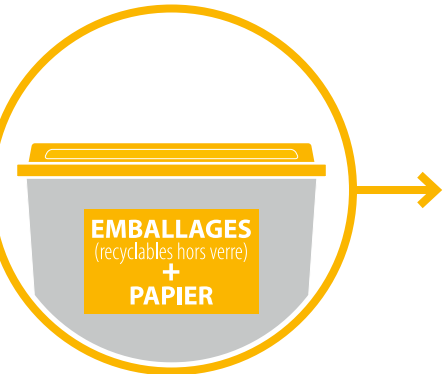
EMBALLAGES & PAPIERS

(hors verre)

À MOITIÉ VALORISÉS
bac de tri

À MOITIÉ GÂCHÉS
poubelle noire

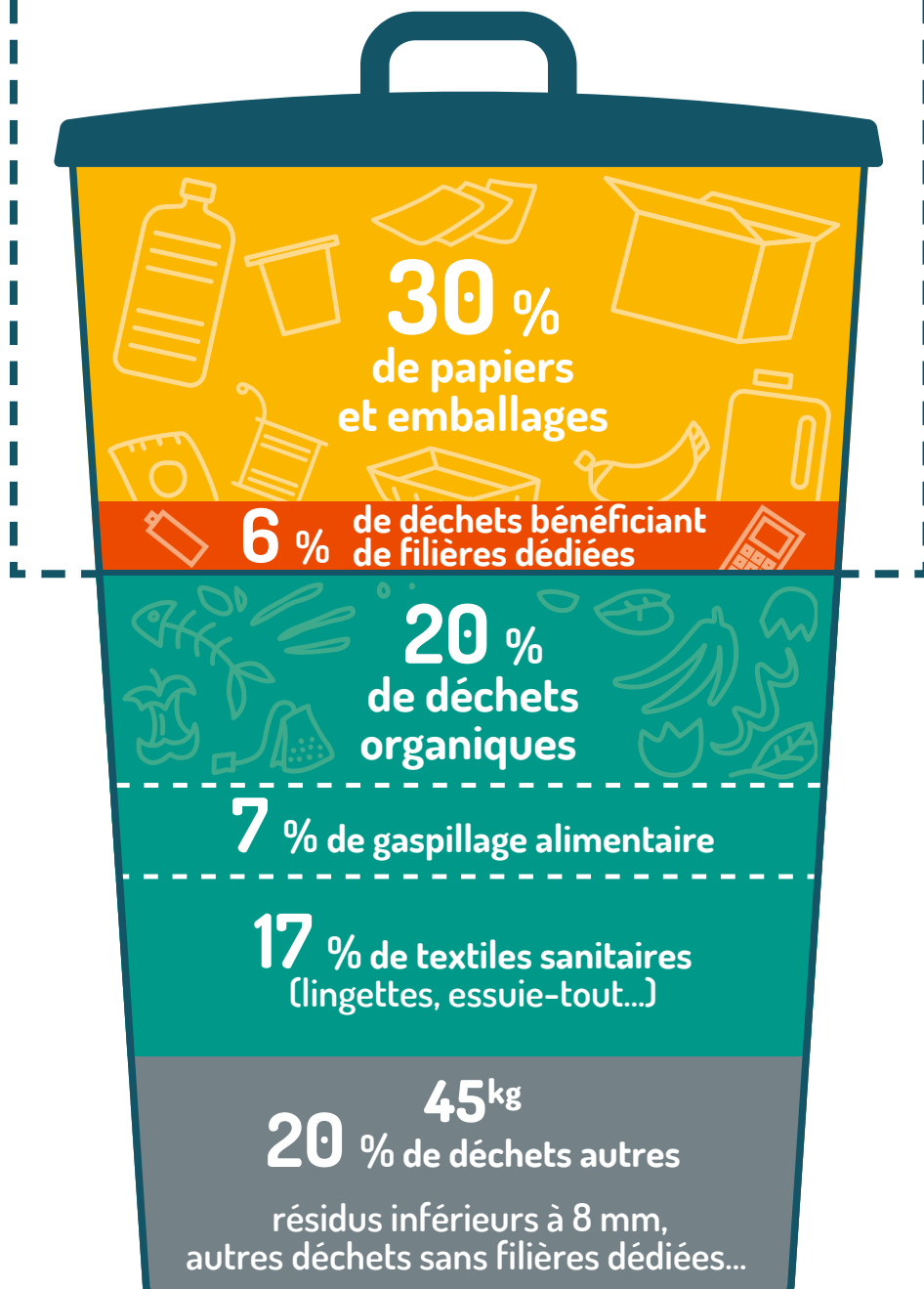
À déposer dans les
BACS DE TRI



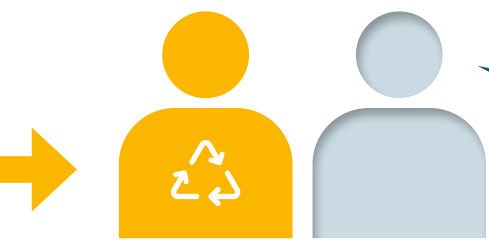
À apporter en
POINTS SPÉCIFIQUES

Comment
JETER MOINS
au prochain numéro

1/3 DE LA POUBELLE NOIRE CONTIENT DES MATIÈRES RECYCLABLES



UTES LES CARTES EN MAIN



C'est comme si
tous les Lotois triaient
1 JOUR SUR 2

* Citeo est une entreprise à mission régie par un agrément d'état. Son rôle est d'organiser, piloter et développer le recyclage des emballages et des papiers mis sur le marché en France dans le cadre de la responsabilité élargie du producteur.

TU TRIES OÙ TU TRIES PAS ?

La dernière enquête de Citeo* sur le geste de tri montre que 9 Français sur 10 trient leurs déchets... Mais, la moitié le fait de façon occasionnelle.

Grâce à vous, le Syded expédie chaque année plus de 10 000 tonnes d'emballages (hors verre) vers les filières de recyclage. Nous préservons ainsi des ressources naturelles limitées.

Avec un tri systématique nous pourrions valoriser deux fois plus de matières.

Cette étude révèle aussi que 75 % des Français ont toujours un doute au moment de jeter certains emballages. Pourtant, dans le Lot, la consigne est simple et se résume en deux mots : emballages + papiers (voir page suivante).

CE QU'IL NOUS RESTE À VALORISER :

> En déposant dans le bac de tri



2/3 des
PLASTIQUES et **MÉTAUX**

22 kg par personnes de bouteilles,
barquettes, pots en plastiques...
7 kg de boîtes de conserve, aérosols...



1/3 des
CARTONS

12 kg par personne de
cartons pourraient être
recyclés s'ils étaient triés.



La **MOITIÉ** des
PAPIERS

Plus de 16 kg par personne
de prospectus, journaux, courriers,
enveloppes, cahiers, livres...

> En apportant sur les points d'apports volontaires



2 KG de
déchets **DANGEREUX**
à apporter en magasin,
ou en déchèterie :
piles, produits chimiques, médicaments,
jouets électriques, pots de peinture...



11 KG
de **VÊTEMENTS**
pour la borne à textiles :
linge, vêtements, chaussures
et maroquinerie peuvent être
réutilisés ou recyclés



1 BOUTEILLE
en **VERRE** sur **8**
pour le récup'verre :
6 kg par personne
de pots, bocaux et bouteilles
en verre



Bon de commande **KIT COMPOSTAGE**

1 composteur (320 l) en kit + 1 tige aérateur + 1 seau (10 l) + 1 guide du compostage domestique.

NOM, Prénom :

Commune : □ □ □ □

Livraison souhaitée sur la déchèterie de :

Téléphone : □ □ □ □ □ □ □ □ (impératif info livraison) Délai de livraison : environ 4 semaines

Envoyer un chèque de 20 € à l'ordre du **TRÉSOR PUBLIC** accompagné de ce coupon au **Syded du Lot - les Matalines 46150 Catus**.

Conditions d'acquisition : un seul kit par foyer, résider dans le Lot ou dans les communes aveyronnaises suivantes :

Asprières, Balaguier-d'Olt, Capdenac-Gare, Causse-et-Diège, Salvagnac-Cajarc et Sonnac.

Paiement par chèque uniquement.

Le / /, à

Signature : _____

Les données collectées sont à destination exclusive du SYDED. Conformément à la loi Informatique et Libertés de 1978 modifiée et au Règlement européen (RGPD 2016/679), vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant accueil@syded-lot.fr

EMBALLAGES + PAPIERS :

➤ UNE CONSIGNE DE TRI FACILE, EN DEUX MOTS SEULEMENT !

EMBALLAGES + PAPIERS : ce sont les deux catégories de déchets à retenir pour le tri. Les règles sont simples.

Les emballages en verre (bouteilles, pots, bocaux) vont dans le **recup'verre**.

Tous les autres emballages vont dans le **bac de tri**. On y dépose aussi **tous les papiers** (magazines, tracts, cahiers, courriers et enveloppes...)

DANS LE BAC DE TRI

directement en vrac ou en sac transparent, selon les communes

TOUS LES EMBALLAGES

sauf en verre



PAPIERS

(journaux, revues...)



COMMENT RECONNAÎTRE UN
EMBALLAGE ?
“Je l’achète **PLEIN**,
je le trie **VIDE**.”

QUELQUES PRÉCISIONS

- **Respectez les agents** : ne déposez rien de malvenu dans le bac de tri (couches, serviettes hygiéniques, déchets putrides...)
- Ne déposez **rien qui puisse blesser** un agent de tri (verre, seringues, couteaux...).
- **Inutile de laver les emballages** : il suffit de bien les vider (ne gaspillez pas l'eau).
- **Pour ne pas encombrer les bacs**, aplatissez les cartons et apportez les plus volumineux en déchèterie.
- **Pour assurer le recyclage**, n'emboîtez pas des matières différentes.

Info-tri : 05 65 21 61 62

TRI-SCORE



À VOUS DE JOUER !

Dans le jeu en ligne sur notre site, saurez-vous faire un “sans faute” ?



quiz.syded-lot.fr



TOUS les
EMBALLAGES & PAPIERS



JOUR DE FORMATION POUR LE RÉFÉRENT ENVIRONNEMENT DE VOTRE COMMUNE

Les 350 référents environnement communaux ont été réunis par le Syded en septembre dernier. Lors de ces journées de sensibilisation et d'échanges, ils ont pu pleinement prendre la mesure de leur rôle : agir en faveur de l'environnement au plus près de vous. Ils ont notamment pour mission de lutter contre le gaspillage alimentaire, développer le compostage et améliorer le tri des emballages et papiers.

Si vous avez des questions à leur soumettre, renseignez-vous auprès de votre mairie pour connaître le référent de votre commune.



2022 AVEC MOINS DE PLASTIQUES

Après l'interdiction des pailles, cotons-tiges et autres vaisselles en plastique, en 2022, c'est la fin des fruits et légumes emballés dans du plastique (en dessous de 1,5 kg), mais aussi des emballages individuels de sachets de thés plastifiés, du blister autour des journaux, des jouets en plastique dans les menus enfants...

Une avancée de plus dans l'objectif "zéro plastique jetable en 2040".

IL A GAGNÉ !

Dans le SYnergies précédent, nous avons lancé le concours "Je ne jette pas, je transforme". Nous félicitons Gérard de Castelnau-Montratrier-Sainte-Alauzie pour sa transformation d'une ancienne machine à coudre en lampe pratique et esthétique de style industriel. Cette réalisation a séduit nos abonnés sur Facebook, ainsi que les membres du jury.

Il remporte un chèque-cadeau de 50 € qu'il pourra utiliser dans l'une des boutiques "friperie & réemploi" de nos partenaires. L'achat de leurs produits de seconde main limite la production de déchets. Cela permet aussi de soutenir l'emploi local et le caractère social de ces associations solidaires.

Merci à tous les participants d'avoir partagé leurs idées originales.



CHALEUR RENOUELEBLE EN CORRÈZE AVEC LE SOUTIEN DU SYDED

L'expertise du Syded en matière de réseau de chaleur au bois dépasse les frontières du Lot. La commune de Beynat (Corrèze) nous a sollicités pour l'accompagner dans la réalisation de son projet. La chaufferie a été mise en service mi-octobre.

Ce réseau alimente en chaleur une trentaine de bâtiments dont l'Ehpad, le collège, le gymnase, la mairie, la Poste, la Maison du Département, des commerces et des particuliers.

ARRÊT DE L'ACTIVITÉ DE TRI À FIGEAC

Une étude territoriale menée en 2017 par l'ADEME et Citeo avait mis en avant la vétusté du centre de tri de Figeac et préconisait une organisation avec deux équipements pour le Lot à l'horizon 2025. Le Syded avait anticipé cette échéance en reconstruisant une usine de tri à Catus et en modernisant celle de Saint-Jean-Lagineste. L'arrêt de l'activité de tri à Figeac a malgré tout dû être avancée. En effet, le SYDOM de l'Aveyron qui apportait ses emballages à Figeac depuis l'ouverture du centre de tri en 2004, a reconstruit sa propre usine à Millau.

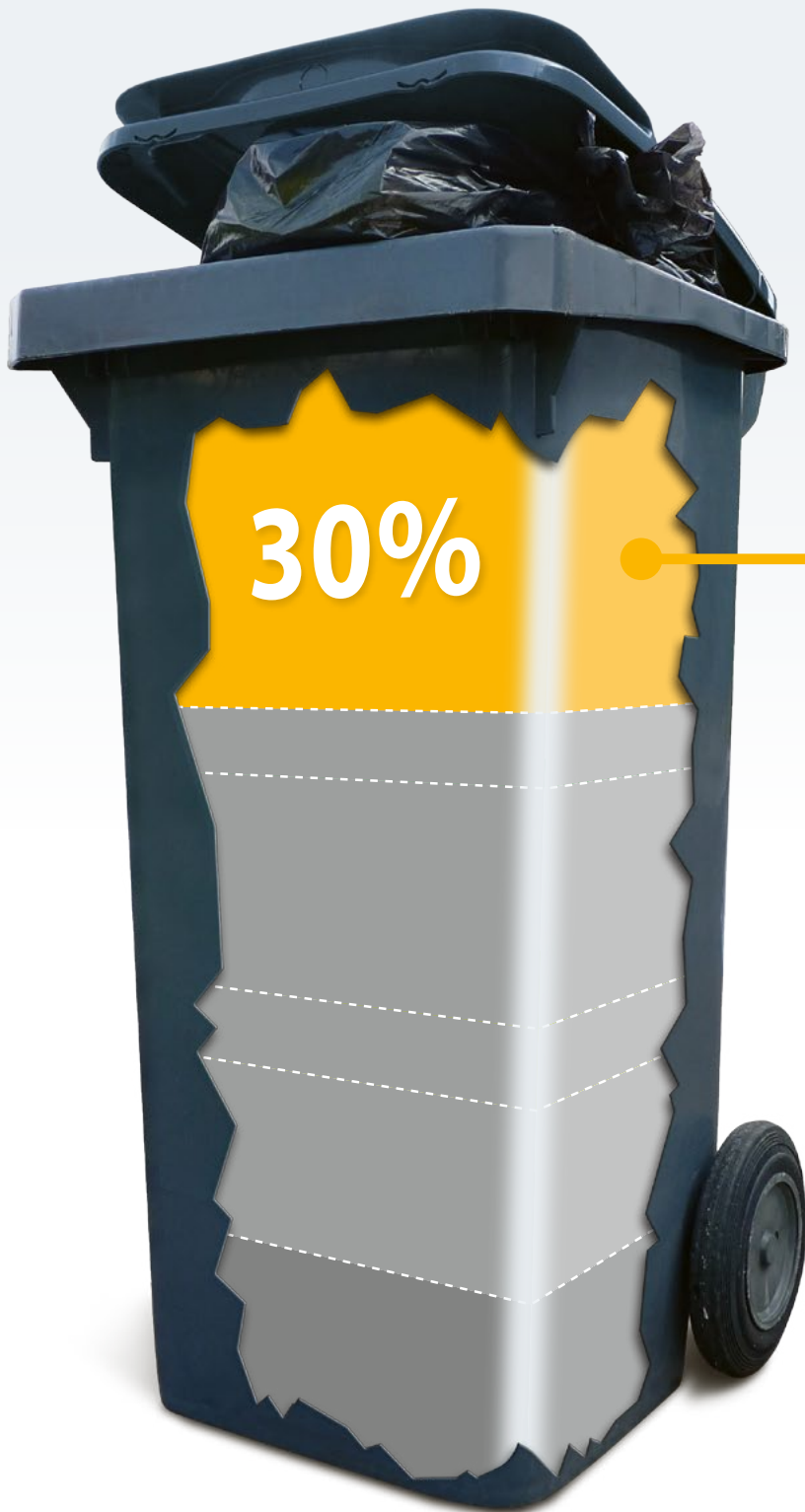
L'activité de tri s'est donc arrêtée fin 2021 à Figeac. Une proposition de reclassement a été faite aux agents concernés sur l'usine de Saint-Jean-Lagineste et dix d'entre eux l'ont acceptée. Les huit autres sont accompagnés individuellement dans leur projet de reconversion.

Quant au bâtiment, il pourrait prochainement servir à accueillir un hôtel d'artisans et une matériauthèque. Le projet est actuellement à l'étude en partenariat avec le Grand-Figeac.

2 MILLIONS D'EUROS

JETÉS À LA **POUBELLE NOIRE**

EMBALLAGES ET PAPIERS



ET SI ON LES METTAIT **AILLEURS?**

JETONS MOINS, TRIONS MIEUX

 **INFO-TRI** : SYDED-LOT.FR | 05 65 21 61 62